

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : OAP thématique "Végétal & Biodiversité"



Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Rochefort (17) comprend une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique "Végétal & Biodiversité". Elle se base sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU approuvé en 2020. Elle aborde les points suivants :

- palettes thématiques pour les espaces publics (horticole traditionnelle, exotique, "ville thermale", marais)
- plantation d'arbres sur l'espace public (conseils)
- traitement des aires de stationnement (mélange terre-pierre)
- flore interstitielle et végétation en pied de façade (végétation spontanée, plantations et semis)
- végétalisation des cours et jardins privatifs (création de perméabilité dans les murs via des petites ouvertures par ex)
- traitement des toitures terrasses (végétation semi-extensive)

En complément de cette OAP, le PSMV traite du végétal et de la biodiversité dans les OAP sectorielles "Promenade des remparts" (ceinture verte) et "Arsenal" (rive de la Charente) (voir fiche ressource dédiée) ainsi que le Plan réglementaire (protection des jardins et prescriptions de végétalisation des espaces libres - voir fiche ressource dédiée). Le projet de PSMV a été soumis à enquête publique début 2021. Pour élaborer son PSMV, la commune est accompagnée du bureau d'études AUP (Architecture, Urbanisme et Patrimoine) : Céline Viaud - Lenaïg Louaisil, en partenariat avec Isabel Léon, avocate au Barreau de Nantes et Claude Figureau, expert en biodiversité .

Territoire : 25 583 habitants (2018), 21,95 km²

Coordonnées

Rochefort (17)

Documents

PSMV : OAP thématique "Végétal & Biodiversité"

Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Rochefort (17) comprend une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique "Végétal & Biodiversité". Elle se base sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU approuvé en 2020. Elle aborde les points suivants :

- palettes thématiques pour les espaces publics (horticole traditionnelle, exotique, "ville thermale", marais)
- plantation d'arbres sur l'espace public (conseils)
- traitement des aires de stationnement (mélange terre-pierre)
- flore interstitielle et végétation en pied de façade (végétation spontanée, plantations et semis)
- végétalisation des cours et jardins privatifs (création de perméabilité dans les murs via des petites ouvertures par ex)
- traitement des toitures terrasses (végétation semi-extensive)

En complément de cette OAP, le PSMV traite du végétal et de la biodiversité dans les OAP sectorielles "Promenade des remparts" (ceinture verte) et "Arsenal" (rive de la Charente) (voir fiche ressource dédiée) ainsi que le Plan réglementaire (protection des jardins et prescriptions de végétalisation des espaces libres - voir fiche ressource dédiée). Le projet de PSMV a été soumis à enquête publique début 2021. Pour élaborer son PSMV, la commune est accompagnée du bureau d'études AUP (Architecture, Urbanisme et Patrimoine) : Céline Viaud - Lenaïg Louaisil, en partenariat avec Isabel Léon, avocate au Barreau de Nantes et Claude Figureau, expert en biodiversité .

Territoire : 25 583 habitants (2018), 21,95 km²

Mots clés : PSMV, OAP thématique, patrimoine, végétal, biodiversité, palette végétale, arbre, aire de stationnement, flore, végétalisation

Informations complémentaires

Thématiques

Aménagement du territoire

Architecture

Paysage/Espaces verts

Auteur

Rochefort (17)

Date de publication

2021

[Consulter la ressource](#)

PSMV de ROCHFORT
ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

AUP
BUREAU D'ÉTUDES ARCHITECTURE, URBANISME ET PATRIMOINE

Végétaliser les interstices des sols et les pieds de murs

Depuis le début de l'aménagement du territoire, on a programmé l'implantation des bâtiments au sein des espaces bâtis, ce pose un problème d'intégration principalement des mètres des interstices du pied des murs végétaux et des abris interstitiels et souvent marqués. Plusieurs propositions peuvent être développées.

La première consiste à accepter le développement d'une végétation locale au pied des murs.

Souvent pour beaucoup de personnes, les herbes sont de mauvaises herbes, et il est très difficile de faire admettre que ces dernières peuvent être à leur place dans un environnement urbain.

La deuxième solution, consiste à conserver l'arrivée de ces plantes dans une palette thématique avec des plantes de notre flore régionale à caractère méditerranéen comme les fleurs de Provence, qui peuvent très facilement occuper l'espace et se développer spontanément dans les interstices des murs et des rochers, et par conséquent, ce développement au pied des murs des conditions idéales. En offrant une bonne réponse à la question, avec des herbes à développer dans les pieds des murs, on évite un peu de terre avec un coût très élevé et recouvre le pied des murs de terre. On peut ainsi obtenir un recouvrement de petite dimension tout à fait intéressant qui règle à la fois le problème de l'érosion et celui de l'embellissement.

Exemple d'une végétation à Saint-Germain d'Auxois
HERBES par LAROUSSE, Sophie Ruffinot
& Claude Figureau.

HERBES MÉDITERRANÉENNES

1. Lavande
2. Safran
3. Safran
4. Safran
5. Safran
6. Safran
7. Safran
8. Safran
9. Safran
10. Safran

PSMV de ROCHFORT 2021 AUP 2021

Autres documents

PSMV : volet botanique des OAP sectorielles

PSMV : préservation des plantations, jardins et perméabilité des murs, règlement

Liens utiles

PLU - page du site internet